

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
Du lundi 24 octobre 2022
A 18 h 30

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté. L'ordre du jour proposé est adopté

Présidence : Mme Viviane COUSINARD

Membres présents : COUSINARD Viviane, DUCHATEAU Nathalie, JAMES Alexandre, BLARY Clément, POLITO Adrien, PASQUIS Tom

Absents Excusés : KOUPERMANN Corinne, PILLANT Chantal, DALLE Antoine, RUIN François

Absent : GOFFARD Anthony

Secrétaire de séance : Néant

NOEL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal décide d'organiser le Noël des enfants le dimanche 18 décembre à 16h00. Les bons d'achat pour les enfants jusque 8 ans sont reconduit chez King-Jouet à Cormontreuil pour un montant de 35 € par enfant. Une prestation de clown est validée pour la somme de 200 € + 0.35 € du km parcouru (A/R Vouziers-Thugny-Trugny).

Vote : à l'unanimité

REPAS DES HABITANTS DE PLUS DE 60 ANS

Le Conseil Municipal décide de reconduire le repas des habitants de 60 ans et plus. La date du 5 février 2023 est retenue. Charge Mme le Maire de recontacter le groupe « les Ramounis » pour une animation.

Vote : à l'unanimité

BONS D'ACHAT DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS

Le Conseil Municipal décide :

- De reconduire les bons d'achat en faveur des habitants de 65 ans et plus.
- D'augmenter la valeur des bons d'achat à savoir : 50 € pour les personnes seules et 70 € pour les personnes en couples

Vote : à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00